

Quelques points importants restant à éclaircir

Si les vestiges mis au jour ou détectés établissent, avec certitude, l'existence d'une petite ville gallo-romaine, sur le site de Brion, aux 1ers siècles de notre ère,

si l'interprétation de la « Géographie » du savant grec Ptolémée conduit à lui attribuer le nom de **Noviomagus**,

si, les mesures de datation au carbone 14, faussement interprétées par méconnaissance de l'effet perturbateur des eaux calcaires qui alimentent le marais de Reysson, ne sauraient faire obstacle à ces certitudes,

il apparaît, sans conteste, que cette petite ville, établie au fond d'un golfe abrité, avait pour raison d'être essentielle une activité portuaire (*).

(Il est évident que cette activité est dans la logique d'une telle situation ; il convient également de préciser que l'on en trouve la confirmation dans les restes des enduits peints du temple représentant des paysages marins, avec , notamment, une poupe de navire (cf la plaquette du site, page 9) et des oiseaux de mer, ce que l'on peut interpréter comme l'indication d'une navigation maritime voire hauturière.*

Cette dernière remarque est très intéressante car elle apporte un éclairage tout à fait bienvenu sur cette industrie du bronze (particulièrement des haches dites de « type médocain ») qui a caractérisé la préhistoire locale pendant plusieurs siècles (des environs de -1500 jusqu'aux débuts du 1er Age du Fer, vers -800) ; en effet, par suite de l'absence, en Médoc, de toute ressource minière de cet ordre, seule, une navigation maritime pourrait être susceptible d'expliquer l'importation des quantités de cuivre et d'étain nécessaires (en provenance, notamment, de la Cornouailles et de la péninsule ibérique).

Par ailleurs, la découverte, sur le site même de Brion d'un habitat protohistorique pourvu d'un foyer de bronzier (cf la page 10 de la plaquette) laisse penser que cette activité portuaire était antérieure à la période gallo-romaine et qu'elle a probablement contribué au choix du lieu pour l'implantation d'une petite ville.

Mais, alors, trois questions importantes se posent- restées à ce jour sans réponse- :

1 – Le port : son emplacement ?

Cette question a fait l'objet, en 2006-2007-2008, d'un projet collectif de recherche (PCR) sous la conduite de Mme Patricia Sibella, archéologue navale et portuaire, assistée de M. John Atkin, spécialiste de navigation antique et médiévale; malheureusement, à ma connaissance, cette recherche a dû prendre fin avant d'avoir abouti à une conclusion utile.

La question reste donc posée ; la localisation qui paraît la plus probable se situe au nord-nord-est du Site, où coule actuellement un petit cours d'eau ; à mon humble avis, une recherche éventuelle ultérieure pourrait simplement consister en des fouilles faites par petites excavations exécutées à la pelle mécanique avec le maximum de soins et d'attention ; et, dans la mesure où des structures en bois (poteaux ou restes de navire) seraient ainsi mises au jour, des datations par dendrochronologie pourraient apporter d'intéressantes précisions.

2 – **Les accès routiers ? et la nécropole** (qui, dans les cités romaines, est en général située au voisinage de ces accès) ?

A ma connaissance, aucune trace de ces accès ou d'une nécropole n'a été, à ce jour, détectée sur le Site et ses environs ; le calcaire qui affleure près de la surface du sol, au nord, vers le hameau de Cassan et le village de Boyentran, ne laisse pratiquement aucun espoir d'en trouver le moindre indice ; seul, le côté sud recouvert par le sol tourbeux du marais de Reysson pourrait-il, peut-être, en livrer le secret ; mais la question reste entière.

3 – **Et l'aqueduc traditionnel de l'urbanisation romaine ?**

A ce sujet, un petit espoir est apparu grâce aux très nombreuses mesures de résistivité électrique effectuées sur le Site par le regretté Michel Martinaud et la plaquette intitulée : Le Site Archéologique de Brion – Détection et représentation des structures enfouies, rédigée en collaboration avec lui, en rend compte dans son avant-dernier alinéa, reproduit ci-après :

« Enfin, la gauche du secteur 7 (près du secteur 6-2) est traversée sur toute sa largeur, soit 50 m, par une bande noire ponctuée de petits rectangles blancs alignés et assez régulièrement espacés ; qu'est-ce ? On peut noter que sur ce même alignement, se trouve à 2,4 km, une source de flanc de côteau protégée par d'anciennes constructions. »

Cette indication est évidemment confirmée par le plan joint à la plaquette.

J'ajouterai que l'altitude de la source est compatible avec une alimentation gravitaire du Site.

Malheureusement, aucune vérification sur l'emplacement même de ces mesures n'a été possible à ce jour (aucun sondage n'ayant été autorisé) et le problème reste entièrement en suspens

Artiguillon, novembre 2011

Signé : Jean-Louis Lacroix
